DÉCISIONS

DÉCISION (UE, EURATOM) 2015/1568 DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du 16 septembre 2015

portant nomination d'un juge au Tribunal

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 254 et 255,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu des articles 5 et 7 du protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne et à la suite de la démission de Monsieur Nicholas James FORWOOD qui prend effet le 1er octobre 2015, il y a lieu de procéder à la nomination d'un juge au Tribunal pour la durée du mandat de Monsieur Nicholas James FORWOOD restant à courir, soit jusqu'au 31 août 2019.

(2) La candidature de Monsieur Ian Stewart FORRESTER a été proposée pour le poste devenant vacant.

(3) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'adéquation de Monsieur Ian Stewart FORRESTER à l'exercice des fonctions de juge au Tribunal,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Ian Stewart FORRESTER est nommé juge au Tribunal pour la période du 1er octobre 2015 au 31 août 2019.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 16 septembre 2015.

Le président

C. BRAUN